

Compte-rendu rencontre Barcelone 8 et 9 novembre 2019



Vous trouverez, ci-après, le programme du débat public avec les différents intervenants venus de divers horizons. Cette rencontre a permis d'échanger sur les différentes pratiques et luttes qui sont menées dans les différents pays.

Vous trouverez ci-dessous mon intervention ainsi que des dessins illustrant les différentes interventions.

Laws and regulations as tools to implement rights to fight back against energy poverty (Lois et règlements comme outils pour mettre en œuvre les droits afin de lutter contre la pauvreté énergétique)

Un projet de loi pour reconnaître l'énergie comme un droit en France.

Notre ONG a comme objectif de rassembler celles et ceux qui veulent agir en faveur de la reconnaissance du droit à l'énergie, partager l'énergie et protéger les équilibres de la planète et les intérêts écologiques des générations futures.

Qui sommes nous ?

Droit à l'énergie SOS futur est une ONG internationale de droit français composée uniquement de personnes morales (associations, ONG, organisations syndicales nationales et internationales).

D'importantes organisations européenne et mondiale sont adhérentes comme l'EPSU, l'Internationale des Services Publics.

Nous sommes implantés en Afrique (Cameroun, Mali, Niger, Sénégal, Côte d'Ivoire), en Amérique Latine (Argentine, Colombie, Porto Rico, Mexique), au Magreb (Algérie, Maroc) et en Amérique du Nord. Le président de l'ONG est canadien.

En France

En France, la précarité énergétique est définie par la loi Grenelle II de juillet 2010 comme la difficulté qu'éprouve une personne dans son logement « à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat ».

Il y a plusieurs dispositions réglementaires contenues dans différentes lois pour tenter de s'attaquer au fléau de la précarité énergétique en France que je vais tenter de vous expliquer.

Il existe depuis 2011, un observatoire national de la précarité énergétique. Celui-ci comptabilise 12.1 millions de personnes (et 5.6 millions de foyers) qui sont en précarité énergétique en prenant en compte le critère de ressenti de froid dans le logement, ce qui représentent environ 15% des français. Mais encore aujourd'hui ce sont 34 % des ménages qui restreignent leur chauffage par manque de moyen financier.

Il a été instauré une trêve hivernale, alignée sur celle du logement pour les expulsions (1^{er} novembre au 31 mars). Il y a interdiction de couper et de résilier tous les usagers pendant cette période, seule une réduction de puissance est possible (sauf pour les clients précaires). Pour autant, nous ne sommes pas sur un droit opposable. La prochaine étape serait d'obtenir l'interdiction des coupures d'électricité et de gaz pour tous les précaires tout au long de l'année. Comme sur l'eau pour laquelle les coupures et la réduction de débit sont interdits tout au long de l'année.

La loi de transition énergétique de 2015 indique dans un de ces premiers articles qu'il faut « Garantir aux personnes les plus démunies l'accès à l'énergie, bien de première nécessité, ainsi qu'aux services énergétiques ». Elle fixe un objectif de -15% de la précarité énergétique d'ici 2020. A quelques mois de la fin de l'année 2019, on peut dire que l'objectif n'est pas atteint. Bien au contraire. En 2018, ce sont 572 440 suspensions de fourniture ou limitations de puissance à la suite d'impayés. 2019 ces chiffres s'annoncent encore plus élevés de l'ordre de 30% supplémentaire.

Les tarifs sociaux ont été remplacés par un chèque énergie qui couvre les énergies de réseaux mais également le bois et le fuel. Il s'élève à un montant moyen alloué de 200€/an. Il est versé en fonction des revenus et de la composition familiale. Il est loin de répondre aux besoins.

Il y a les aides du Fonds de Solidarité Logement pour aider à payer ses factures d'énergie ou de logement qui sont gérés par les départements (environ 122 000 ménages aidés).

Puisqu'il y a trois causes identifiées de la précarité énergétique, qui sont :

- la faiblesse des revenus,
- la mauvaise isolation des logements et
- le prix de l'énergie.

Il convient d'agir sur ces trois facteurs si l'on veut agir et éradiquer la précarité énergétique.

Cela passe par la remise en cause des politiques d'austérité en Europe. Nous pensons qu'il y a l'impérieuse nécessité de sortir l'énergie de la loi du marché par l'abrogation des directives européennes de dérèglementation qui amènent des privatisations des services publics. Nous portons l'élaboration d'une directive européenne sur la précarité énergétique.

Or avec la libéralisation du secteur énergétique qui devait soit disant faire baisser les prix, n'a donné lieu qu'à une désoptimisation et une complexification du secteur. Les prix de l'énergie n'ont pas baissé même si ceux de l'électricité sont inférieurs de 20 % à la moyenne européenne. Le gaz a augmenté de 40 % depuis 2008 et de 30 % pour l'électricité. D'après l'observatoire une augmentation de 10 % du prix de l'énergie ferait basculer plus de 400 000 ménages supplémentaires en situation de précarité énergétique. Heureusement, en France, nous disposons encore de tarifs réglementés de vente pour l'électricité qui reste le seul rempart pour protéger le consommateur des prix fluctuant du marché. Malheureusement ceux du gaz sont appelés à disparaître dès 2023.

Les taxes représentent environ 30 % de la facture d'électricité et entre 2003 et jusqu'à sa réforme en 2016, la CSPE (qui financent à hauteur de 70 % les énergies renouvelables) a augmenté de 650 %. On arrive à des aberrations où les ménages les plus pauvres paient une taxe plus élevée que ce qu'ils peuvent percevoir d'aides.

La facture énergétique est de plus en plus élevée, et de plus en plus de ménages ne parviennent plus à faire face aux dépenses incompressibles en raison de salaires et pensions insuffisants, d'un accroissement des temps partiels et des emplois précaires et cela touche particulièrement les femmes.

La loi instaure un objectif de rénovation de 500 000 logements / an, qui n'est pas atteint à ce jour et créé un service public de l'efficacité énergétique, qui n'est toujours pas créé à ce jour. Il faut un véritable plan de réhabilitation avec les moyens financiers et humains à la hauteur.

Un projet de loi présenté par le groupe communiste républicain citoyen et écologiste (CRCE) « visant à instaurer un droit effectif à l'accès à l'énergie et à lutter contre la précarité énergétique » a été déposé au début de l'été, celui-ci a été précédé d'un débat au Sénat en mars 2019.

Celui-ci contenait des mesures immédiates que notre ONG porte comme une baisse de la TVA à 5.5 % au lieu de 20 %. Et l'interdiction des coupures d'énergie.

Nos propositions

Notre ONG porte la proposition de faire inscrire dans la constitution de chaque Nation le droit à l'énergie comme un droit fondamental de l'être humain.

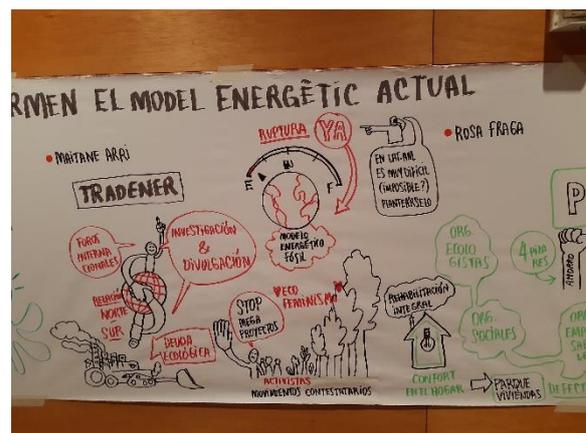
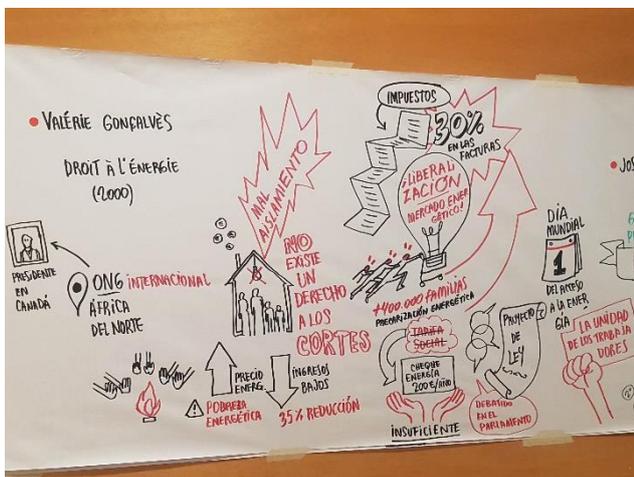
Et c'est dans ce sens que depuis 2014, nous proposons la création d'une Journée Mondiale de l'accès à l'énergie durable pour tous qui se veut, non pas comme une fin en soi ou une journée mondiale de plus, mais bien comme un temps fort annuel de

tous les acteurs du secteur, un outil de mesure des progrès accomplis dans l'avancement de l'accès à l'énergie pour tous.

Nous avons lancé une pétition fin 2018 afin d'obtenir au moins un million de signataires pour obtenir l'appui d'un ou plusieurs Etats et tenter d'obtenir cette journée internationale du droit à l'énergie.

En conclusion, je dirai que pour réduire les inégalités et les injustices en France, en Europe et dans le monde, les peuples n'ont pas besoin d'une société libérale où chacun poursuit son intérêt privé mais d'une société de réel progrès humain, une société des communs, une société de partage. La recherche de l'unité des travailleurs, des citoyens est fondamentale si nous voulons gagner un droit à l'énergie et réduire les inégalités dans le monde. C'est ce que nous portons au sein de notre ONG et c'est donc tout naturellement que nous participons depuis deux ans à la coalition « right to energies ».

Je vous remercie de votre attention.





PART 2

Place: Virreina Palace. 99 La Rambla Street

15.30-17.00h Alliances to stop energy poverty in Spain and the European Union

Public Event

INTERNATIONAL MEETING OF EXPERIENCES AND PRACTICES FOR AN ENERGY TRANSITION: TOWARDS THE END OF ENERGY POVERTY

During the public event on Friday and Saturday, simultaneous translation in Spanish and English will be provided. On November 9th the graphic rapporteur Martin Tognola also will accompany us.

FRIDAY THE 8th OF NOVEMBER

Place: Palau de la Virreina. La Rambla, 99, 08002, Barcelona

18:00 - 18:30h **Opening and Welcome reception**
Enginyeria Sense Fronteres and Rosa Luxemburg Foundation

PANEL I. Energy models in the South and the Global North

18:30 – 21:00h **Opening Round table. Energy poverty in a context of global climate emergency and the need for a Just energy transition**
Moderator: Laura Aznar

10' Sam Mason. Trade Unions for Energy Democracy – TUED (International)

10' Guillaume Durivaux. European Public Service Union – EPSU (Europe)

10' Juan Carlos Flores. Red Nacional de Resistencia civil (Mexico)

10' Paca Blanco. Red de mujeres por una transición energética ecofeminista (Spain)

10' Maria Campuzano. Alianza contra la Pobreza Energética - APE (Catalonia)

Row 0: Ernest Urtasun, MEP of the Greens/European Free Alliance; Francesc Iglesias, Secretario de Asuntos Sociales y Familias de la Generalitat de Catalunya; Eloi Badia, Regidor d'Emergència Climàtica i Transició Ecològica de Barcelona; Arnau Bosch, Regidor Medi Ambient Sant Quirze de Besora.



SATURDAY THE 9th OF NOVEMBER

Place: Museu Marítim Av. de les Drassanes, s/n, 08001 Barcelona

10:00 – 14:00h **PANEL II. Difficulties, threats and opportunities within the current energy model**

10:00 – 10:15h **Recap and presentation of the coming day**
Presentation: Rosa Fraga

10:15 – 12:00h **Transformative initiatives and new visions for energy and society**
Modera: Ruth Pérez

10' Elizabeth Peredo. Observatorio boliviano de cambio climático y desarrollo (Bolivia)

10' Alfons Pérez. Xarxa per la Sobirania Energètica – Xse (Catalonia)

10' James Angel. Switched On London (United Kingdom)

10' Maitane Arri. Trantsizio Energetikoa eta Demokrazia – Tradener (Euskal Herria)

10' Rosa Fraga. Plataforma por un Nuevo Modelo Energético - Px1NME (Spain)

12:00 – 12:15h **Coffee break**

12:15 – 14:00h **Laws and regulations as tools to implements rights to fight back against energy poverty**
Moderator: Alejandra Durán

10' Valérie Gonçalvès. Droit à l'énergie- SOS Future (France)

10' Josep Babot. Grupo promotor Ley 24/2015 (Catalonia)

10' Clémence Hutin. Right to energy coalition (Europe)

10' Mafalda Sousa. Zero (Portugal)

10' Pablo Messina. Comuna (Uruguay)

14:00 – 16:00h **Lunch break**

16:00 – 19:30h **PANEL III. "Care" and empowerment from affected communities**
Presentation of experiences

16:00 – 18:00h **Communities experiencing energy poverty: Toward empowerment and action**
Moderator: Alianza contra la Pobreza Energética

10' Stefan Goemaere. Samenlevingsopbouw (Belgium)

10' Gianluca Cavallaro-Ng. Fuel poverty action (United Kingdom)

10' Tonia Katerini. Stop Auctions (Greece)

10' João Camargo. Climáximo (Portugal)

10' Thelma Cabrera. Comité de Desarrollo Campesino - CODECA (Guatemala)

10' Bettina Cruz. Red Nacional de Resistencia Civil (Mexico)

18:00 – 18:15h **Coffee break**

18:15 – 19:00h **Discussion. What kind of energy model(s) do we need to guarantee the right to energy in the global North and the global South?**
Moderator: Irene González and Mònica Guiteras

19:00 – 19:30h **Closing**
Convening organizations